

# Le noviciat des Jésuites (1610-vers 1806), un fragment d'histoire du Paris disparu

Léonore Losserand

► **To cite this version:**

Léonore Losserand. Le noviciat des Jésuites (1610-vers 1806), un fragment d'histoire du Paris disparu. Bulletin de la Société d'histoire de Paris et de l'Île-de-France, 2014, pp.91-108. halshs-01577022

**HAL Id: halshs-01577022**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01577022>**

Submitted on 24 Aug 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Le noviciat des Jésuites (1610-vers 1806), un fragment d'histoire du Paris disparu**

Léonore Losserand

Doctorante à l'université de Paris-Sorbonne (Centre André Chastel)

« Le Paris que vous aimâtes  
N'est plus celui que nous aimons  
Et nous nous dirigeons sans hâte  
Vers celui que nous oublierons. »

Raymond Queneau

Les destructions jalonnent, rythment, balisent l'histoire architecturale et urbaine de Paris. Le fragment d'histoire et de ville dont nous allons tenter de faire une brève synthèse, en est un parmi d'autres, quasiment disparu de la mémoire collective. Paris est hanté par les fantômes de son passé, des hommes bien sûr, des histoires, mais aussi des monuments. Il y en a des célèbres, comme les Tuileries, et de beaucoup moins célèbres...

Le noviciat des Jésuites de Paris<sup>1</sup> a existé, pourrait-on dire, de 1610 jusque vers 1806 (fig. 1), mais pas même un nom de rue voisine en rappelle le souvenir, ni évidemment de plaque. Cette contribution voudrait évoquer les aspects à la fois topographiques et architecturaux, en plus d'historiques de ce fragment d'histoire du Paris disparu à nos yeux, mais encore vivant dans les archives.<sup>2</sup>

Nous comprenons cette maison religieuse comme une entité historique, bien que mouvementée, mais également comme une seule parcelle (fig. 2). De celle-ci il ne reste pour ainsi dire rien, ou si peu : il y avait une chapelle dédiée à saint François-Xavier, une maison d'habitation pour les Jésuites eux-mêmes, une chapelle pour la Congrégation des Messieurs jouxtant une maison des retraites, et enfin, un grand jardin bordé de maisons louées à des particuliers. Le tout était compris entre les rues du Pot-de-Fer à l'est (actuelle rue Bonaparte entre les numéros 80 et 86) où se trouvait l'entrée de la chapelle et de la maison du noviciat, au nord avec la rue de Mézières (n° 1 à 11), par la rue Cassette à l'ouest (du n°11 à 21) et enfin par la rue Honoré-Chevalier au sud (n° 2 à 12) (fig. 3).

Le quartier, qui est encore hors de l'enceinte de la ville à l'aube du XVII<sup>e</sup> siècle, est encore peu peuplé. Mais son aspect va changer tout au long de ce siècle, par l'urbanisation progressive de l'espace, à travers les constructions de maisons d'habitation mais également de nombreux couvents ou maisons religieuses, qui certes, n'égalèrent pas en densité le « faubourg sacré » de Saint-Honoré,

---

1 La première à Paris du temps de l'ancienne Assistance de France, c'est-à-dire la Province nord de la Compagnie de Jésus en France, entre 1540 et 1762. Après le rétablissement de la Compagnie au début du XIX<sup>e</sup> siècle, une deuxième maison de noviciat s'installa à Montrouge.

2 Cette intervention est issue d'un travail de master 2 soutenu en juin 2010 à l'université Paris-Sorbonne, et réalisé sous la direction de Claude Mignot et Alexandre Gady, intitulé : « Le noviciat des Jésuites de Paris (1610 - vers 1806) », 2 vol. (INHA - Centre André-Chastel). On pourra également consulter l'article à paraître dans le *Bulletin de la société historique du VI<sup>e</sup> arrondissement*, « À la recherche de la mémoire des pierres : le noviciat des Jésuites de Paris (1610 – vers 1806) », conférences 2012, sous presse.

mais en sera un pendant honorable sur la rive gauche.

### **Une fondation à l'aube du Grand siècle**

Dans l'histoire de la Compagnie de Jésus, c'est aussi le moment d'un nouveau départ. En effet, les Jésuites, qui sont à Paris depuis 1550 au collège de Clermont<sup>3</sup> (rue Saint-Jacques) puis à la maison professe de la rue Saint-Antoine à partir de 1580, avaient été expulsés du Royaume par Henri IV à la suite de la tentative d'assassinat en 1594 sur la personne de ce dernier par Luc Châtel, ancien élève chez les Jésuites. En 1606, les Jésuites sont autorisés à revenir et, à Paris, la nécessité se fait jour de créer une troisième maison qui servirait cette fois-ci spécifiquement à la formation des futurs membres de la Compagnie de Jésus.

C'est quelque temps avant l'année 1610 que Madeleine Luillier, veuve de Claude Le Roux de Saint-Beuve, conseiller au Parlement de Paris favorise, et par là fonde, la première maison de probation de la Compagnie de Jésus dans la capitale. Si elle porte seule le titre de fondatrice que lui reconnaît l'Histoire, elle n'a pas agi seule. Un récit, dont le manuscrit original a disparu<sup>4</sup>, évoque également la personnalité de Jean IV du Tillet, greffier du Parlement que nous avons identifié comme étant le baron de la Bussière, décédé en 1643<sup>5</sup>. Il aurait probablement participé à la fondation du couvent des Carmes de la rue Vaugirard voisine et il donna pour le Noviciat la plus grande part financière pour en permettre la fondation. À ces deux personnes, les archives permettent d'ajouter deux autres : Michel de Marillac et Maneau le Duc ; ce dernier est un bourgeois de Paris ne sachant signer qui sert de prête-nom pour l'achat du terrain. Quant Michel de Marillac, il s'agit bien du futur garde des Sceaux, et ancien membre de la Ligue, mouvement dont était proche également Madeleine Luillier. La Compagnie de Jésus fût mêlée à la Ligue selon des modalités qu'il serait hors de propos de préciser ici, mouvement pour bonne part politique, mais animé par une volonté claire de relancer la ferveur catholique en France.

Le terrain acheté, les Jésuites héritent de hôtel, dit de Mézières<sup>6</sup>, et ils s'y installent dès mars 1610. Il y a déjà vingt-six novices<sup>7</sup>, venus des maisons de Rouen, Nancy ou du collège de Clermont rue Saint-Jacques à Paris. Par la suite, ce nombre varie beaucoup mais oscille autour d'une moyenne de cinq à sept prêtres pour diriger la maison avec la charge de donner les cours, leçons et exercices spirituels, aidés de quatre à six frères coadjuteurs, en charge des tâches matérielles et d'une trentaine de novices (divisés en deux catégories : ceux destinés à la prêtrise et ceux destinés à être frères coadjuteurs, équivalent des frères convers dans les monastères)<sup>8</sup>.

Pour lors, la maison n'a pas de chapelle en tant que tel, et c'est vraisemblablement l'ancienne écurie qui sert à cet office. Cette chapelle provisoire va rester pendant une vingtaine d'années ; on la

3 Mathurin Clémentine, *Le collège de Clermont*, mémoire de master 2, sous la dir. de Claude Mignot et Alexandre Gady, 2011, 2 vol., inédit (INHA - Centre André Chastel).

4 Carayon Antoine, *Documents inédits concernant la Compagnie de Jésus*, Poitiers, 1863, t. II, p. 110-115 : R[yberette] H[enri], *Récit des choses arrivées en France à la Compagnie de Jésus sous le règne du roy Henry le Grand*, 1674.

5 Viton de Saint-Allais Nicolas, *Nobiliaire universel de France, ou Recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume*, Paris, 1872-1878, t. I, p. 230.

6 Il aurait été construit en 1580. Voir Fierro Alfred, *Dictionnaire du Paris disparu*, Paris, 2003, p. 191. On peut le voir sur plusieurs dessins d'Étienne Martellange, conservés à la réserve du département des Estampes de la bibliothèque nationale de France, Ub 9, 2, 4 et 5. Ces documents peuvent être librement consultés sur [www.gallica.fr](http://www.gallica.fr)

7 *Extrait des registres du Parlement. Arrest qui donne Acte au Procureur Général du Roi, qu'il ne prétend rien pour Sa Majesté dans la propriété des terrains et bâtimens appartenans aux ci-devant soi-disans Jésuites, rue Saint-Jacques, rue Saint Antoine, rue du Pot-de-Fer, à Gentilly, à Mont-Louis et à Mont-Rouge*. Des 14 et 18 Janvier 1763, Paris, 1763, p. 35-61.

8 Archivium romanorum Societatis Iesu, et Archives jésuites de la Province de France (Vanves), *Catalogues annuels*, entre les années 1632 et 1642.

voit encore sur la gravure d'après Jean Marot (fig 3), jouxtant la chapelle définitive construite plus tard au sud (à droite sur la gravure).

### **La construction de la chapelle**

Ce n'est qu'une vingtaine d'années plus tard que les pères Jésuites purent entreprendre la construction de leur chapelle définitive. Les premiers projets sont connus dès 1628 et sont de la main d'Étienne Martellange<sup>9</sup>, jésuite originaire de Lyon, frère coadjuteur (il n'est pas prêtre), peintre puis architecte. Le plan définitif est arrêté en 1630<sup>10</sup>. Martellange livra ici sa dernière œuvre car il mourut en 1641, un an avant la fin du chantier, avec à son actif une dizaine de grands chantiers dans toute la France, notamment pour la Compagnie de Jésus<sup>11</sup>. Il suivit l'ensemble du chantier parisien, comme le prouvent les Catalogues annuels de la Compagnie, l'y déclarent présent en tant qu'architecte<sup>12</sup>.

Pour financer la construction de ce nouveau temple, les Jésuites trouvèrent un autre donateur généreux en la personne de François Sublet de Noyers. En 1630, à l'époque de la pose de la première pierre de la chapelle, Sublet n'est encore qu'intendant des finances, à l'aube d'une belle carrière politique. Ce n'est que quelques années plus tard qu'il devient surintendant des bâtiments (en 1638) et fondateur de l'Imprimerie royale en 1639 ; c'est une « créature » de Richelieu et un mécène, entre autres, de Nicolas Poussin. Par ailleurs, le jeune intendant est proche des jésuites depuis longtemps semble-t-il ; il intègre en 1631, soit un an après le début du chantier de la chapelle, la Congrégation des Messieurs dirigée par les pères jésuites. Il est aussi proche du milieu dévot, notamment par son père qui fréquentait le salon de madame Acarie<sup>13</sup>.

Nous disposons de quelques preuves de sa participation à la construction de la chapelle du Noviciat. Tout d'abord, l'ensemble des guides modernes de Paris sont unanimes sur ce point, même s'ils ne précisent pas à partir de quelle date<sup>14</sup>. Mais plus certain encore est la découverte d'un devis et marché de vitrerie pour les vitraux de la chapelle mentionnant Martellange comme auteur des dessins des vitraux et que signe François Sublet de Noyers de sa signature personnelle<sup>15</sup> (fig. 4). Ce dernier point est intéressant car il est la preuve que François du Sublet n'agit pas ici comme créature de Richelieu, mais bien comme bienfaiteur particulier. Mais peut-on pour autant parler d'une implication personnelle du bienfaiteur dans les choix artistiques pour la construction de cette chapelle ? Nous n'avons pas suffisamment de témoignages sur ses goûts personnels et sur les réalisations architecturales qu'il a financées pour en tirer des conclusions probantes<sup>16</sup>. Marque de

9 Bibliothèque nationale de France, Estampes, Hd 4 (7), notices dans catalogue de Vallery-Radot n° 564, 565, 566. Tous les dessins de cette série sont consultables sur [www.gallica.fr](http://www.gallica.fr)

10 Bibliothèque nationale de France, Estampes, Hd 4 (7), notice dans le catalogue Vallery-Radot n° 567.

11 Vallery-Radot, Jean. « Le frère Martellange », *L'œil*, 88 (1962), p. 34-41 ; Feuillard Nicolăi, *Étienne Martellange, itinéraire d'un architecte jésuite*, mémoire de DEA d'Histoire de l'art, université Paris-Sorbonne, sous la dir. de Claude Mignot, 2002-2003, 2 vol, inédit ; notice dans Pierre Moisy son ouvrage fondamental, *Les églises jésuites de l'ancienne Assistance de France*, Rome, 1958. Une thèse est actuellement en préparation, par Adriana Sénard, à l'université Toulouse - Le Mirail, sous la direction de Pascal Julien et Claude Mignot.

12 Archivium romanorum Societatis Iesu : catalogues annuels (Francia 22 et suivants) et catalogues triennaux (Francia 11 et suivants). Copies partielles aux Archives jésuites de la Province de France (Vanves) (A 531 et suivants et A 669 et suivants).

13 Michaud Claude, « François Sublet de Noyers, superintendant des bâtiments de France », *Revue historique*, avril-juin 1969, p. 327-364. et Lefauconnier-Ripoll Camille, *François Sublet de Noyers (1589-1645). Ad majorem dei et regis gloriam*, thèse de l'École nationale des Chartes, 2007, 2 vol., inédite.

14 Germain Brice, Piganiol de la Force, Sauval, Le Rouge, Hurtaud et Magny, etc.

15 Archives nationales, Min. centr., Et. CXII, 37 : 23 mai 1641. Nous devons cette découverte à M. Claude Mignot, qui nous l'a aimablement communiquée.

16 Le Pas de Sécheval Anne, *La politique artistique de Louis XIII*, thèse d'histoire de l'art, Université Paris-Sorbonne,

son attachement à la maison de probation parisienne, il y fut enterré en 1645<sup>17</sup>.

En 1631, un dessin de Martellange nous montre les fondations de la chapelle en construction, suivit en 1634 de deux autres dessins<sup>18</sup> et de deux plans envoyés à Curie généralice de la Compagnie à Rome<sup>19</sup>. Le 17 octobre 1642, la chapelle est consacrée, après douze années de chantier<sup>20</sup>.

Le résultat final est une chapelle de plan rectangulaire (fig. 1) avec son transept inscrit, faisait 33,30 mètres de longueur sur 17,50 mètres de largeur. La façade sur la rue du Pot-de-fer culminait à 22 mètres de hauteur et était composée de deux niveaux décorés de pilastres dorique puis ionique ; ce dernier niveau entouré d'ailerons à volutes et surmonté d'un fronton triangulaire orné du monogramme du Christ (IHS) et emblème de la Compagnie de Jésus. Le plan de la chapelle était simple avec une nef centrale à deux travées au bout de laquelle venait s'ajouter la croisée du transept, d'égale longueur que la nef, qui introduisait le sanctuaire. Celui-ci était composé d'une seule travée donnant directement accès à l'abside semi-circulaire où se trouvait le maître-autel. Le tout étant encadré, abside exceptée, d'une galerie si petite qu'on peine à qualifier de bas-côté (1,67 mètre de largeur) et qui était surmontée de tribunes en bois. La croisée du transept était recouverte d'une coupole surbaissée aveugle. La voûte (fig. 5), qui reposait sur une élévation à deux niveaux d'arcades en plein cintre et fenêtres hautes, semble avoir été voûtée en berceau à arcs doubleaux, mais l'imprécision des gravures ne permet aucune certitude à ce sujet. Des chapiteaux doriques, surmontés d'une frise à triglyphes et métopes décorées, faisait tout le tour de la chapelle. Le maître-autel, orné à l'entrée du sanctuaire d'une balustrade en marbre aux armes de France et du bienfaiteur de l'église, François Sublet de Noyers, était simple jusqu'à ce qu'il soit remplacé, en 1709 par un nouveau beaucoup plus fastueux construit par l'agence de Jules Hardouin-Mansart, et réalisé aux frais du roi Louis XIV<sup>21</sup>.

L'intérieur de la chapelle conservait trois tableaux d'exception qui firent grande publicité au lieu, ils avaient été commandés par Sublet en personne dès 1641 : *Saint François-Xavier rappelant à la vie la fille d'un habitant de Kagoshima au Japon* par Nicolas Poussin pour le maître-autel (Musée du Louvre), *La Madonne des Jésuites* par Simon Vouet pour l'autel latéral gauche (disparu, il en existe une gravure de Michel Dorigny, au département des Estampes de la Bibliothèque nationale) et enfin *L'Enfant-Jésus retrouvé par ses parents au Temple* par Jacques Stella pour l'autel de droite (actuellement à l'église Notre-Dame-des-Andelys). Cette triade de tableau des trois plus grands maîtres de la peinture de cette époque a contribué, plus encore que sa qualité architecturale, à la renommée de cette chapelle<sup>22</sup>.

La maison du noviciat dans son ensemble (fig. 1) était constituée, outre la grande chapelle et les bâtiments d'habitation des jésuites, d'une chapelle pour la Congrégation de Messieurs et d'une maison des retraites, situées au sud de la grande chapelle. Le jardin qui s'étendait jusqu'à la rue de Mézières, était entouré par des maisons ou immeubles destinés à être loués à des particuliers pour permettre aux jésuites de constituer une source durable de revenus pour la maison, comme le faisaient bon nombre de communautés religieuses à l'époque moderne<sup>23</sup>.

---

sous la dir. d'Antoine SCHNAPPER, 1992, vol 1, p. 192-193..

17 *Gazette de France*, 1645, p. 1096.

18 Bibliothèque nationale de France, Estampes, Réserve Ub 9 - 3 - 4 et 5, consultable sur [www.gallica.fr](http://www.gallica.fr)

19 Bibliothèque nationale de France, Estampes, Hd 4 (7), notice dans Catalogue de J. Vallery-Radot n°568 et 569, consultable sur [www.gallica.fr](http://www.gallica.fr)

20 Archives nationales, L 766, n°34.

21 Seuls les projets sont conservés. Bibliothèque nationale de France, Estampes, Va 267, RdC 506. Voir la notice d'Alexandre Gady dans *Jules Hardouin-Mansart*, 2010, p. 562-563.

22 Hénin Emmanuelle, « Éloquence sacrée et éloge du mécène, de Rome à Paris (1640-1643). », Actes du colloque *Rome-Paris, 1640*, Académie de France à Rome, Villa Médicis, 17-19 avril 2008, sous la direction de Marc Bayard, Paris, 2010, p. 347-371.

23 Perluss Preston-Martin, *Les communautés régulières d'hommes de la rive gauche dans l'univers urbain parisien au*

## La place du noviciat dans le débat d'architecture et le problème Lemercier

Les descriptions de l'époque sont plutôt louangeuses : « L'église et le portail sont d'une architecture très belle et très bien entendue »<sup>24</sup>, « les proportions de l'architecture en sont si justes, qu'elles passent chez les connoisseurs, pour être la plus régulière de Paris »<sup>25</sup>. On l'estimait « régulière » car elle utilisait le vocabulaire des ordres d'architecture dans des modalités proche des canons de l'époque, repris de l'Antiquité. En effet, sa façade à deux ordres superposés, dorique avec sa frise et ionique, encadrée au deuxième niveau d'ailerons à volutes et surmonté d'un fronton triangulaire, montrait des signes clairs de cette inspiration pour les façades « à l'antique » ou « à la romaine » (fig. 1). Ceci faisait de la façade du noviciat une des premières façades « à la romaine » régulière de Paris avec la Sorbonne<sup>26</sup>.

Si la paternité de la construction revient sans conteste à Martellange, du fait de l'existence de plans autographes et de sa présence pendant toute la durée du chantier, une comparaison de ses réalisations et dessins précédents font indubitablement ressortir la chapelle parisienne de l'ensemble de son œuvre. Même à Saint-Louis-des-Jésuites, sur le projet de la façade<sup>27</sup> on ne trouve pas une telle maîtrise dans la régularité des ordres. Certes, le dessein du noviciat est très légèrement postérieur (celui du noviciat est arrêté en 1630<sup>28</sup>) et ses dimensions sont plus réduites, mais une gravure vient également poser un doute dans cette attribution<sup>29</sup>. En effet, dans son *Recueil des plus beaux portails de plusieurs églises de Paris*, publié en 1660, Pierre Cottart intitule la gravure représentant la façade du noviciat : « Portail du noviciat des Iesuites par Mr leMercier » (fig. 6)<sup>30</sup>. Cette attribution a priori erronée est l'occasion pour nous de réfléchir sur le parti architectural adopté par l'architecte jésuite et les rapports que pouvaient entretenir les architectes entre eux au XVII<sup>e</sup> siècle.

Car de fait, les liens entre Pierre Cottart et Jacques Lemercier sont avérés, de même que ceux entre Lemercier de François Sublet de Noyers<sup>31</sup>. Mais plus encore, c'est l'œuvre elle-même qui pousse plus avant notre réflexion : la façade du noviciat parisien montre nous l'avons vu une bien meilleure maîtrise du langage des ordres que ce que nous connaissons de l'architecte jésuite. Or, Lemercier et Martellange se connaissent depuis l'été 1626 sur le chantier de Saint-Louis-des-

---

XVIII<sup>e</sup> siècle, thèse d'Histoire moderne, Université Paris IV Sorbonne, sous la dir. de Poussou Jean-Pierre, 2003. Et Gady Alexandre, « Les religieux et la construction immobilière à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Les bâtisseurs, des moines cisterciens... aux capitaines d'industrie*, sous la dir. de Bernard MARREY, Paris, 1997, p. 64 - 71.

24 Sauval Henri, *Histoire et recherche des antiquités de la ville de Paris*, Paris, 1724 [rédigé pour l'essentiel entre 1654 et 1678], tome IV, p. 462.

25 Piganiol de la Force Jean-Aymar, *Description de la ville de Paris et ses environs*, Paris, 1724, 1742, édition utilisée : 1765, 10 vol., tome 7, p. 295.

26 Quelques cas ont précédés ces deux exemples : Saint-Joseph-des-Carmes, les Feuillants, rue Saint-Honoré etc. Voir à ce sujet Mignot Claude, « Architecture et territoire : la diffusion du modèle d'église à la romaine en France (1598-1685). », Actes du colloque *L'architecture religieuse européenne au temps des Réformes : Héritages de la Renaissance et recherches nouvelles*, Maisons-Laffitte, 8-11 juin 2005, sous la dir. de Claude Mignot et Monique Chatenet, Paris, 2009, p. 121-136.

27 Visible sur une médaille conservée au musée Carnavalet, CARND0028.

28 Bibliothèque nationale de France, Estampes, Hd 4 (7), notice dans Catalogue de J. Vallery-Radot n°567.

29 Gady Alexandre, *Jacques Lemercier, (avant 1586-1654). Architecte et ingénieur du Roi*, Paris, 2005, p. 89.

30 Le seul exemplaire connu de cet ouvrage est conservé à la réserve de la bibliothèque de l'NHA, sous la cote 4 Res 205. Deux gravures à la feuille existent également, au cabinet des Estampes du musée Carnavalet (Topo PC 112 I) et à la Bibliothèque nationale de France, département des Estampes, Va 267 FOL.

31 Gady Alexandre, *Jacques Lemercier, (avant 1586-1654). Architecte et ingénieur du Roi*, Paris, 2005, p. 89.

Jésuites, puis, nous les retrouvons à celui de la cathédrale d'Orléans et bien plus tard, ce sont des dessins autographes de l'architecte du Roi qui ont été retrouvés dans les papiers du frère jésuite Charles Turmel, architecte et élève de Martellange<sup>32</sup>. Ces nombreux points convergents, malgré l'absence de traces écrites (mais que reste-t-il des papiers privés de cette époque sinon de trop rares épaves ?), permettent d'avancer l'hypothèse d'une collaboration, à titre de conseil, entre Lemercier et Martellange, voire d'une œuvre à quatre mains.

Cette œuvre, plus complexe qu'il n'y paraît, fut nous l'avons vu remarquée dès son achèvement et certains voulurent même en faire un parangon de l'architecture classique, récupérée par les « Intelligents ». Nous ne pouvons revenir sur cette question faute de place, mais il est intéressant de remarquer que si Roland Fréart de Chambray dans son *Parallèle de l'architecture antique avec la moderne* cite la chapelle du noviciat, son architecture et surtout ses tableaux, il le fait d'abord dans le but de rendre hommage à l'action du « mécène du siècle » : Sublet de Noyers auquel en tant qu'ancien commis du surintendant et cousin, il dédie le livre manière posthume<sup>33</sup>. On remarque également que l'ouvrage de Fréart prône les règles de Palladio, or la façade du noviciat « n'adopte pas les proportions palladiennes »<sup>34</sup>. La chapelle jésuite ne semble donc pas si régulière que ce qu'on en croirait au premier abord et c'est sur le point même qui nous faisait douter de sa paternité jésuite (sa trop grande régularité) qu'en 1736, l'Académie royale d'architecture va relever une erreur sur l'utilisation de la frise dorique, peu gracieuse en la plume de l'avant corps central<sup>35</sup>.

La chapelle jésuite occupe donc une place certaine sur la scène artistique à l'aube du « Grand Siècle ». Littéralement propulsée par la publicité qu'on lui fait<sup>36</sup> et les débats qui en résultent, elle connut par la suite une certaine postérité architecturale. Nous évoquerons rapidement les quelques unes des possibles influences architecturales connues en France de cette chapelle, dont les guides de voyage et quelques traités d'architecture firent mention au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. L'exemple le plus proche en temps et en lieu est sans conteste l'intérieur de la chapelle de l'abbaye Port-Royal de Paris (actuelle chapelle de l'hôpital Cochin, boulevard de Port-Royal, XIV<sup>e</sup> arrondissement). Une lettre de la mère abbesse éclaire sur la paternité architecturale de cette chapelle construite entre 1646 et 1653 par l'architecte Antoine Le Pautre, dont les liens avec Martellange sont probables<sup>37</sup> : « ...notre église fut commencée le premier jour d'avril et [...] monseigneur de Paris bénit la première pierre. Elle est aujourd'hui presque achevée et si jolie que j'en ai la confusion. Elle a été faite sur le modèle des petits jésuites [le Noviciat ndr], mais elle n'a que cinquante et un pieds de long, une croisée et trois petites chapelles. Elle est si bien bâtie et tellement dans l'ordre de l'architecture, que tous ceux qui le voyent disent que c'est un petit chef d'œuvre »<sup>38</sup>. La chapelle du monastère de la Visitation de Moulins, à l'exception de la façade, reprend les mêmes dispositions, avec les aménagements inhérents au monastère de femmes cloîtrées que sont les visitandines (chœur latéral)<sup>39</sup>. On peut également citer le cas de la chapelle du noviciat

32 Bibliothèque municipale de Quimper, Fonds patrimonial, 8858, Recueil Turmel.

33 Fréart de Chambray Roland, *Parallèle de l'architecture antique avec la moderne...*, Paris, 1650 (rééd. Paris, 2005), dédicace, p. 49-50.

34 Mignot Claude, « Palladio et l'architecture française du XVII<sup>e</sup> siècle, une admiration critique », *Annali di architettura*, n°12, 2000, p. 111.

35 Henri Lemonnier (éd.), *Procès-verbaux de l'Académie royale d'architecture*, Paris, 1911-1929, t. V (1727-1743), p. 196.

36 Voir à ce sujet notre article à paraître en ligne sur le site internet de l'école doctorale VI de l'université Paris-Sorbonne « L'impact du mécène sur l'œuvre. Quelques considérations sur le mécénat en architecture des ordres religieux à l'époque moderne, ou comment en finir avec le "style Jésuite" », Journée doctorale du vendredi 3 février 2012, Institut d'art Michelet, Paris.

37 Thiveaud Jean-Marie, *Antoine le Pautre (1621-1679)*, thèse de l'École Nationale des Chartes, 1970, vol. I et Berger Robert, *Antoine Le Pautre, a French architect of the area of Louis XIV*, New York, 1969.

38 Arnauld Angélique, *Lettres de la Révérende Mère Arnauld, abbesse et réformatrice de Port-Royal*, Utrecht, 1742, lettre 188 ; citée par Berger Robert, *Antoine le Pautre...*, 1969, p. 8.

39 Lecomte Laurent, *L'architecture de l'ordre de la Visitation en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, thèse d'Histoire de

des Dominicains ou Jacobins de la rue Saint-Dominique au faubourg Saint-Germain-des-Prés (actuelle paroisse Saint-Thomas-d'Aquin) par l'architecte Pierre Bullet (fig. 7). Construit dès 1683, l'intérieur de l'église reprend dans un décor sobre, un parti d'élévation à deux niveaux surmonté d'une voûte en berceau à lunettes pénétrantes, une coupole surbaissée à la croisée du transept, des fenêtres thermales, sans meneaux toutefois comme à Port-Royal, dans la partie haute des transepts. Quant à la façade du noviciat jésuite, elle eut une postérité qui se mêle inextricablement avec la typologie même à laquelle elle appartient (dont l'exemple le plus célèbre reste celui de la chapelle de la Sorbonne côté rue) et qui est quasiment indénombrable.

### « Une étonnante révolution... »<sup>40</sup>

Après quelques cent cinquante années de vie religieuse, sans histoire particulière, la maison de probation des Jésuites parisiens va devoir arrêter net toute activité. Vidés de leurs habitants d'origine, les murs vont subsister encore à peine un demi siècle à cette étonnante « révolution avant l'heure »...

C'est à la suite d'un très long processus, qu'il n'est pas de notre propos de résumer ici, mais dont le facteur moteur fut l'affaire Lavalette, que la Compagnie de Jésus fut supprimée en France. D'abord par un arrêt du Parlement de Paris le 1<sup>er</sup> avril 1762, et plus tard par le roi lui-même en novembre 1764. En août 1762, les Jésuites sont expulsés de la maison de la rue du Pot-de-Fer, et en septembre de la même année, la chapelle est définitivement fermée<sup>41</sup>. On ne sait alors que faire d'une chapelle, comme le quartier en est rempli. Désormais, les biens mobiliers et immobiliers reviennent aux créanciers des Jésuites, qui tenteront jusqu'à la fin du siècle de les revendre pour rembourser les dettes contractées par les Jésuites.

En 1764, les créanciers font une première tentative. Les maisons de locations qui se trouvaient alentour du jardin trouvent bien vite des repreneurs. Quant à l'ancienne maison religieuse (rue de Mézières et rue du Pot-de-fer) le séminaire de Saint-Sulpice voisin, projeta de s'y installer<sup>42</sup>. Mais ce projet n'aboutit jamais, ce qui bloqua la vente de la maison pendant plusieurs années. À défaut d'être vendus, une partie des locaux fut louée et sous-louée à différents particuliers.

C'est ainsi que de 1764 à 1773 s'installe une compagnie du nom de Le Roy-Rocque, dont on a du mal à cerner l'activité<sup>43</sup>. Un peu plus tard s'installe en location, le Grand Orient de France à partir du 12 août 1774, au premier étage notamment<sup>44</sup>. Désormais, « l'ancienne jésuitière devient temple maçonnique »<sup>45</sup>, cela le restera dix-huit ans. Pierre Chevalier en donne une rapide description : « On y trouvait au premier étage trois salles abritant les ateliers communiquant par des portiques en enfilades. Dans la longue salle du fond, que l'on distinguait dès l'entrée entre les colonnes, s'élevait le trône du Grand-Maître sur un piédestal de sept degrés sous un dais d'or et

---

l'art, Université de Paris IV Sorbonne, sous la dir. de Claude Mignot, 2004, vol. II, p. 231.

40 Piganiol de la Force J-B., *Description de la ville de Paris et ses environs*, Paris, 1765, t. VIII, p. 369.

41 Archives nationales, X<sup>1b</sup> 9695, pièce 34, fol 2.

42 *Mémoire de l'Assemblée nationale, pour les syndics généraux des créanciers des Jésuites*. Rouette avocat, Paris, 1790, p. 26 : « Les formalités furent remplies, mais la vente fut suspendue par des propositions qui parurent avantageuses. Elles furent écartées à la veille de la confirmation donné par un édit donné au mois d'août 1767, enregistré au Parlement, par lequel il fut ordonné, article XIX, que des 8.600.000£ que la ville étoit autorisée à emprunter, il en seroit employé 450.000£ pour la formation d'une place devant l'église Saint Sulpice et le transport du séminaire au noviciat des Jésuites. Cette destination a nécessairement lié les mains des syndics. »

43 Archives de Paris, DQ<sup>10</sup> 285 (dans le carton 284), et Gobillot René, « *Le noviciat des Jésuites de la rue du Pot-de-fer* », *Bulletin de la société historique du VI<sup>e</sup> arrondissement de Paris*, 1936, p. 88-106.

44 Lamarque Pierre, « Histoire des domiciles du Grand Orient de France », *Essai de topographie du Paris maçonnique*, dans la *Circulaire intérieure du G.O.F.*, septembre 2003, p. 10-15.

45 Chevalier Pierre, *Histoire de la Franc-maçonnerie française*, Paris, 1974, p. 174.



d'argent, flanqué par les deux fauteuils de l'administrateur général et du Grand-Conservateur. »<sup>46</sup>. L'observance maçonnique ne possédait pas l'ensemble des locaux, tel que l'église<sup>47</sup>, et bien que locataire fit quelques travaux d'aménagements, ils semblent avoir été minimes. À partir de 1776, le Grand Orient sous-loue une partie des bâtiments qu'il occupe à la Loge des Neufs-sœurs, qui vit l'initiation de Voltaire le 7 avril 1778. En parallèle, une autre partie des bâtiments est louée à la paroisse Saint-Sulpice qui y installe une petite école au moins pendant l'année 1789<sup>48</sup>. Voisinage d'un autre temps...

Toujours en charge des bâtiments de l'ancienne maison jésuite, le syndic des créanciers des Jésuites tente une nouvelle mise en vente en 1790<sup>49</sup>. Le mobilier est toujours dans la chapelle qui « sert d'atelier »<sup>50</sup>. C'est avec ce statut quelque peu particulier d'une chapelle à l'abandon et de bâtiments sous-loués empiriquement, que la parcelle du noviciat va vivre, sans heurt, les troubles de la Révolution de 1789. Ce n'est qu'un peu plus tard que l'administration révolutionnaire aura raison de cet « oubli ». En septembre 1792, le ministre de l'Intérieur charge l'entrepreneur Boucault de démonter le maître-autel, pour placer les marbres au dépôt des Grands-Augustins sous la direction d'Alexandre Lenoir. S'ensuit une querelle avec le nouveau locataire principal d'alors, le citoyen Simon Paul et les créanciers contre la Commission des Monuments qui tente de récupérer les anciens meubles jésuites<sup>51</sup>. Les archives font état de la dégradation de l'ancien couvent<sup>52</sup> et en 1794, le Grand Orient quitte ses locaux rue Pot-de-fer, laissant Simon Paul récupérer le reste. C'est ce dernier qui finit par s'en porter acquéreur, le 7 septembre 1797 (21 fructidor an V), il y installe une entreprise d'artillerie<sup>53</sup>. Le plan Verniquet (fig. 8) nous donne un état au sol des bâtiments qui semblent n'avoir pas été notablement modifiés. Lorsqu'en 1803, Simon Paul est exproprié pour une raison inconnue (faillite?)<sup>54</sup>, les bâtiments sont vendus une nouvelle et dernière fois.

À partir de ce moment le devenir des murs jésuites se perd dans l'écume de ces jours du début du XIX<sup>e</sup> siècle. On peut avancer la date approximative de 1806 pour la destruction quasi totale des bâtiments. La comparaison du plan Verniquet et celui de Vasserot (fig. 9) (levé entre 1810 et 1836) est sans commentaire. Tout au plus, les bâtiments faisant l'angle entre les rues de Mézières et du Pot-de-fer (actuelle Bonaparte) semblent en place. Mais aujourd'hui leur aspect n'offre pas celui que nous donnent dessins et gravures d'autrefois, ils ont donc très certainement été reconstruits, en conservant *a minima* les fondations des anciens bâtiments.

Désormais, ce sont les métiers du livre, florissant dans ce quartier qui entame une nouvelle ère, qui vont investir la parcelle<sup>55</sup>. En 1869, s'installent la maison des éditions Picard, comme encore aujourd'hui, qui perpétue cette mémorable tradition. En 1824 la rue Madame est prolongée et vient couper la parcelle historique du noviciat en deux parties égales.

## Quelques vestiges au XXI<sup>e</sup> siècle

---

46 Chevalier Pierre, *Histoire de la Franc-maçonnerie française*, Paris, 1974, p. 174.

47 Elle n'est pas explicitement mentionnée dans le bail du 18 avril 1774 : Bibliothèque nationale de France, Manuscrits, Fonds maçonnique<sup>1</sup> 140, 1 à 10.

48 Archives nationales, H<sup>5</sup> 3814.

49 Archives nationales, U 1455, 1.

50 Thierry, *Guides des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, Paris, 1787, t. II, p. 443.

51 Archives nationales, F<sup>17</sup> 1053, 12.

52 Archives nationales, 26 AP 54B, sous-dossier 4, *Affaire du noviciat, correspondance*. Pièce n°2 : procès-verbal du 17 juillet 1793.

53 Archives nationales, 26 AP 54B, sous-dossier 4, *Affaire du noviciat, correspondance*. Et Arch. Paris, DQ<sup>18</sup> 312

54 Archives de Paris, DQ<sup>10</sup> 448.

55 Felkay Nicole, « Histoire et topographie 14 rue du Pot-de-Fer, actuel 82 rue Bonaparte », *Bulletin de la société historique du VI<sup>e</sup> arrondissement*. Nouvelle série, n° 12, années 1985-1986-1987, p. 53-60.

En un quart de siècle, nous avons vu comment des bâtiments, privés de leur raison d'être avec le départ des Jésuites en 1764, subsistent et disparaissent presque soudainement, mis à terre par les besoins des nouveaux propriétaires qui décident à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle d'entreprendre la destruction des locaux à toutes fins utiles.

Mais si nous regardons bien, il reste encore quelques vestiges, épars, qui sont les témoins concrets de cette histoire. Au delà des vieux papiers d'archives, parfois un peu âpres, que j'ai tenté de faire parler jusqu'à présent, je vous propose une rapide ballade - un pèlerinage ? - sur les traces de l'ancien noviciat des Jésuites.

Il suffit au simple passant de rentrer dans la librairie Picard au n°80 de la rue Bonaparte pour rentrer à l'emplacement même de la chapelle Saint-François-Xavier. En témoigne le pan de mur situé à droite au fond en entrant (au nord). Il se situe à l'emplacement exact du mur nord, mais l'ouverture (aujourd'hui murée et recouverte d'une glace) et l'absence de décrochement dans le mur qui indiquerait le transept, pose quelques doutes sur son authenticité. Les fouilles réalisées au début des années 1990 par la Commission du vieux Paris ont permis de découvrir d'autres vestiges de pierre de taille identiques à ceux du mur nord<sup>56</sup>. La cour du numéro 78 de la rue garde le tracé ancien et peut-être quelques murs qui sont encore debout.

Les parties les mieux conservées des édifices de l'époque des Jésuites sont les maisons de location qui bordaient à l'origine le jardin des novices. Celles qui subsistent presque intactes, sont le 12 bis rue Honoré-Chevalier, faisant l'angle avec le 21 rue Cassette et le 10 rue Honoré-Chevalier. Ces maisons sont de construction simple : fondation sur caves voûtées en pierre de petit gabarit, mur en moellons et structure en bois, recouvert de plâtre et d'enduit blanc. La partie basse du 12 de la rue Honoré-Chevalier est en pierre apparente avec une agrafe qui trahit une difficulté dans la structure. Les intérieurs, dont nous avons pu visiter une petite partie, ont été fortement remaniés. Les parties les mieux conservées sont les escaliers, spécialement celui du numéro 10 de la rue Honoré-Chevalier (fig. 10) qu'on pourrait dater du XVIII<sup>e</sup> siècle qui, bien que de facture simple sans surcharge, ce qui s'explique par la destination de maison particulière, n'en est pas moins admirablement conservé, comme un témoin pressant à notre mémoire qui ne demande qu'à mieux connaître cette ville...

---

56 Je remercie Françoise Lagarde, archéologue de la Commission d'avoir rassemblé ses souvenirs et la documentation conservée sur cette campagne de fouilles.

### Liste des illustrations

Fig. 1 : « Le noviciat des jésuites... »

Gravure d'après Jean Marot, dans I. van Merlen, *Recueil des plus beaux édifices et frontispices des églises de Paris*, Paris, [s.d.].

© Archives jésuites de la province de France.

Fig. 2 : Plan du quartier, autour de la parcelle de l'ancien noviciat des Jésuites. Cadastre.

© Mairie de Paris.

Fig. 3 : « Plan de la maison du noviciat des cy devant-soit-disant Jésuites et des maisons particulières qui y sont jointes... », Archives nationales, Cartes et plans, N III Seine 104.

© Archives nationales.

Fig. 4 : Extrait du « Devis pour les ouvrages de vitreries nécessaires à faire dans l'église neuve du noviciat de la Compagnie de Jésus scize au faulxbourg saint Germain. », signature personnelle de François Sublet de Noyers.

Archives nationales, Minutier central, Etude CXII, 317, 23 mai 1641.

© Archives nationales

Fig. 5 : « Profil du dedans le l'église du noviciat des Jésuites »

Gravure de Jean Marot, rééd. dans J-F. Blondel, *Architecture française*, Paris, Jombert, 1752-1756.

© Archives jésuites de la province de France.

Fig. 6 : « Portail du noviciat des Iesuites par Mr leMercier » dans Pierre Cottart, *Receuil des plus beaux portails de plusieurs eglises de Paris ...*, Paris, 1660.

© INHA.

Fig. 7 : Coupole et croisée du transept de l'église Saint-Thomas-d'Aquin (Paris, VII<sup>e</sup> arrd').

Octobre 2010.

© J. Hernu-Bélaud. Avec autorisation de l'auteur.

Fig. 8 : Plan de la ville de Paris. Par E. Verniquet. Vers 1794.

© auteur.

Fig. 9 : Cadastre de Paris par îlot dit Atlas Vasserot [1810-1836].

Archives nationales, F<sup>31</sup> 93, Quartier du Luxembourg, îlot n°43.

© Archives nationales

Fig. 10 : Escalier du 10 rue Honoré-Chevalier.

Juin 2010.

© auteur.